

Recommandations de pose ESD (conducteur + dissipateur)

En plus des recommandations de pose de norament[®] et noraplan[®], il convient de respecter les points suivants :

1. En principe, nous refusons l'utilisation de primaires conducteurs, car ils réduisent le pouvoir absorbant du support.
2. Tous les revêtements de sol nora[®] ed/ec doivent être fixés avec une colle conductrice ; nous recommandons nora[®] ED 120. L'adéquation avec d'autres colles doit être vérifiée auprès des fabricants.
3. Les revêtements de sol noraplan[®] ed (lés et dalles) doivent toujours être installés avec de la pâte de vulcanisation à 1 composant (mastic) nora[®]. Les joints doivent être étanchéifiés au plus tôt 24 heures après la pose. Veuillez noter que le temps de séchage pour la pâte de vulcanisation à froid est d'au moins 12 heures (voir les conseils de traitement « Vulcanisation des joints des revêtements nora[®] »).
4. Si une résistance électrique minimale pour la protection des individus est exigée (voir les exigences réglementaires spécifiques du pays), il faut s'assurer que l'isolation du sol n'est pas altérée par l'humidité. De plus, pour répondre aux exigences d'isolation minimale des joints, l'étanchéité avec la soudure à froid à 1 composant nora[®] est nécessaire.

Décharge électrique

Les décharges électrostatiques sont dissipées via la couche supérieure et la colle conductrice sur un feuillard de cuivre pour une éventuelle compensation.

Guide de pose du feuillard de cuivre

A. Surfaces jusqu'à 40 m²

Lors de la pose de norament[®] ed/ec, un feuillard de cuivre (autocollant, env. 10 mm x 0,08 mm) est fixé sous toute la longueur de chaque rangée de dalles. Ces feuillards sont reliés entre eux par un feuillard en croix côté tête puis au point de mise à la terre (sous la responsabilité d'un électricien qualifié).

Lors de la pose de lés ou de dalles noraplan[®] ed/ec, un feuillard de cuivre est fixé sur le support préparé, s'étendant approximativement à 1,5 m au centre de la zone à partir d'un point de mise à la terre. Ce feuillard de cuivre de 1,5 m est suffisant pour dissiper les décharges électrostatiques sur une surface de 40 m² car l'adhésif conducteur aide à décharger la charge vers le point de mise à la terre.

B. Surfaces supérieures à 40 m²

Pour les pièces de plus de 40 m² (environ), au moins deux connexions à des points de terre sont nécessaires. La dissipation des décharges électrostatiques peut être assurée de deux manières :

1. Pour la pose de noraplan[®] ed/ec, des points de mise à la terre sont ajoutés selon l'agencement du local de façon à permettre à un feuillard de cuivre de 1,5 m de s'étendre dans chaque zone de 40 m² de manière égale dans l'ensemble du local.
2. Pour les grandes surfaces avec peu de points de mise à la terre, un quadrillage de feuillard de cuivre constituera une solution de remplacement adaptée pour garantir la capacité de dissipation adéquate du revêtement de sol.

Exigences générales pour cette deuxième option :

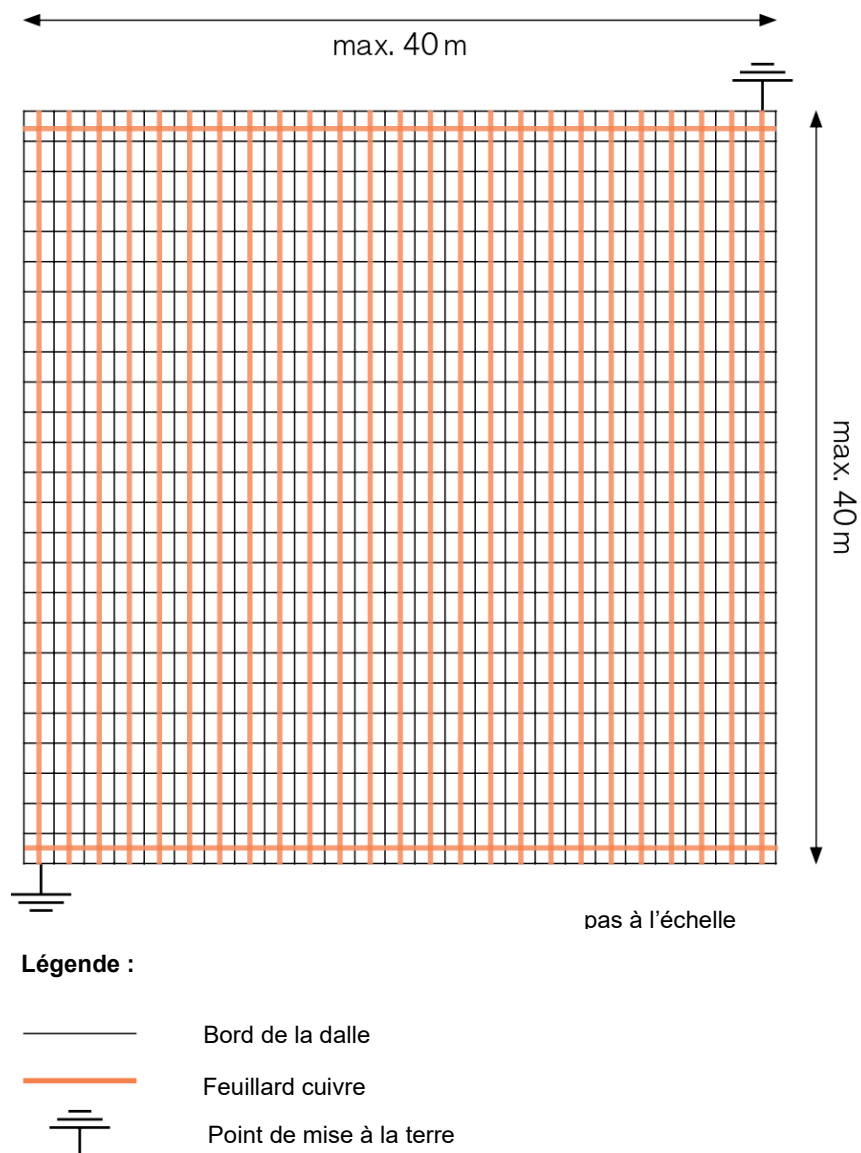
La distance entre le point de mesure et la liaison équipotentielle ne doit pas dépasser 40 m.

L'agencement spécifique de cette trame dépendra alors du type de revêtement de sol nora[®] utilisé :

a) norament[®] ed/ec

Des feuillards cuivre sont requis sous chaque rangée de dalles (du haut au bas sur la Fig. 1). Ces bandes de cuivre doivent ensuite être reliées les unes aux autres par une bande latérale sur les faces supérieure et inférieure (droite vers gauche sur la Fig. 1).

Fig. 1 – Exemple de pose conductrice et dissipatrice de dalles norament[®] ed/ec pour les grandes surfaces :

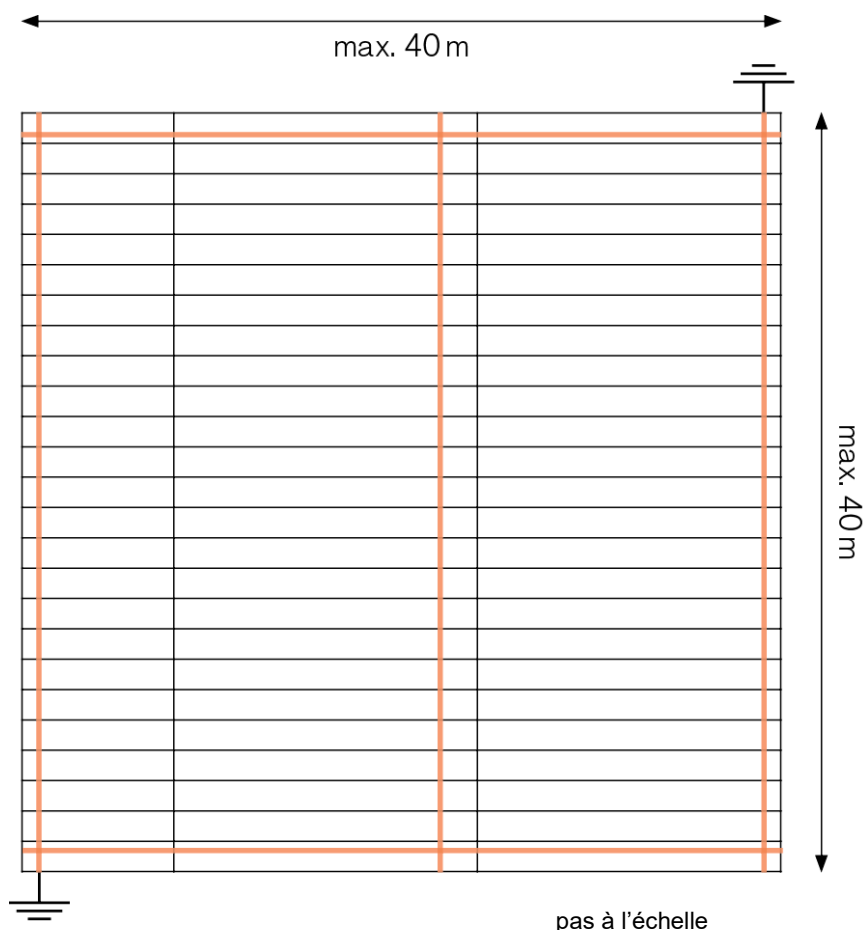


b) lés noraplan[®] ed/ec



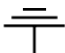
Chaque longueur de lé doit être reliée transversalement au lé voisin (haut-bas sur la figure 2) par le feuillard de cuivre.

Les feuillards de cuivre doivent ensuite être reliés les uns aux autres par une bande latérale sur les faces supérieure et inférieure (droite vers gauche sur la Fig. 2).

Fig. 2 – Exemple de pose conductrice et dissipatrice de lés noraplan[®] ec/ec pour de grandes surfaces :



Légende :

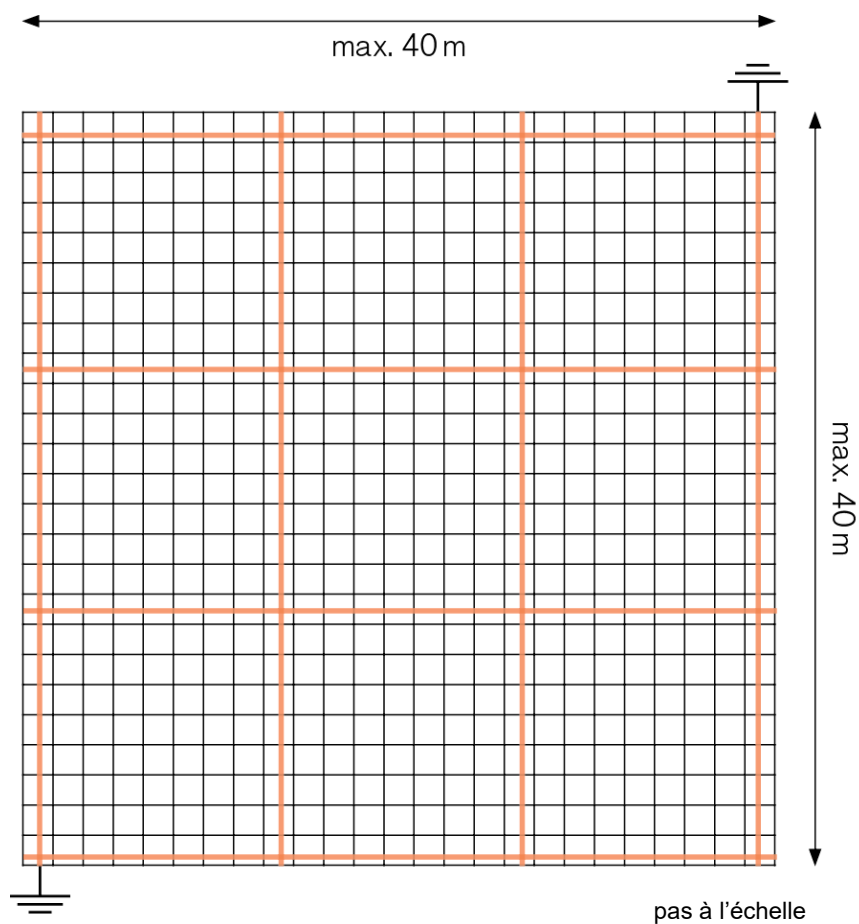
-  Bord du lé
-  Feuillard de cuivre
-  Point de mise à la terre

c) dalles noraplan[®] ed/ec




Le feuillard de cuivre doit être installé autour de la dalle périphérique du local (de haut en bas et de droite à gauche sur la Fig. 3).

Les bandes de cuivre doivent ensuite être fixées dans le sens de la longueur (de haut en bas) et sur toute la largeur (de droite à gauche) sous chaque 10^{ème} rangée de dalles.

Fig. 3 – Exemple de pose conductrice et dissipatrice de dalles noraplan[®] ed/ec pour de grandes surfaces :



Légende :

	Bord de la dalle
	Feuillard de cuivre
	Point de mise à la terre